

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

11/06/2026

AFFICHEE LE :

11/06/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 33

PRÉSENTS : 29

VOTANTS : 32

DATE D’AFFICHAGE
DES DÉLIBÉRATIONS

18 juin 2026

L’an deux mil vingt six, le 17 juin , à 20h00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Guillaume LEDEBT, Emmanuelle LEPETIT, Serge RICCI, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Mickaël MARIE, Bérengère DAUVIN, Kévin LEBRET, Fanny ZUNDT-TAHON, Xavier ONRAED, Marion DESHAYES, Sandrine VAUDREVILLE, Clément HUYGHE, Alexia ATCHIRIMI, Sami MAHMOUD, Carole DELAUNE DAVID, Jimmy POTEL DE GOUBERVILLE, Eline LOURTIL, Gilles SEBIRE, Corine RAYMONDE, Michaël CAMUS, Stéphane DUPONT, André VROMET, Joël JEANNE, David BLAIZOT, Amélie BONNARD, Fabienne JARREAUD, Philippe BOMBLED, Murielle DUVET

ABSENTE : Laurence FILOCHE-GARNIER

PROCURATIONS : Bertrand HAVARD à Mickaël MARIE, Julie-Anne BIZET à Eline LOURTIL, Marine THOMAS à Stéphane DUPONT,

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

SUBVENTION D’ÉQUILIBRE 2025 AU BUDGET ANNEXE TRANSPORT

DELIBERATION N° DELIB-2026-095

RAPPORTEE PAR : Monsieur Xavier ONRAED

Le budget annexe Transport retrace les dépenses et les recettes liées à l'utilisation du bus de la Ville, dans le cadre du transport extrascolaire (activité principale) et du transport des écoles et des associations (activité secondaire).

Les recettes de fonctionnement de ce budget sont issues de facturations envoyées aux associations pour la participation aux coûts de fonctionnement. Le montant de ces recettes pour 2025 s'élève à 352,49 €.

Les dépenses de ce budget sont principalement des dépenses de personnel, d'entretien et de carburant. Le montant s'élève à 70 209,31 € pour 2025.

Le déficit 2025 de ce budget en section de fonctionnement est donc de 69 856,82 €. Il convient de verser une subvention d'équilibre du budget principal de la Ville vers le budget annexe Transport pour ce montant. Ce montant a fait l'objet d'un rattachement sur l'exercice 2026.

Ainsi,

Après consultation de la Commission finances, moyens généraux et vie citoyenne réunie le 2 juin 2026,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'AUTORISER** le versement de la subvention d'équilibre pour l'exercice 2025 du budget principal au budget annexe Transport pour un montant de 69 856,82 €.
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à prendre tout acte se rapportant à la présente délibération.

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	26	0	Joël JEANNE, David BLAIZOT, Amélie BON- NARD, Fabienne JARREAUD, Phi- lippe BOMBLED, Murielle DUVET	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT

Le secrétaire de séance,
Kévin LEBRET